



Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

## ATELIER PÊCHE NATURE DE L'E.V.O

L'atelier de pêche et de découverte du milieu aquatique a pour objectif de permettre au pêcheur débutant, à l'issue de sa formation, de pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et responsable vis à vis de la nature, des autres usagers du milieu aquatique, et de lui-même.

Ce nouveau pêcheur est accueilli dès l'âge de 9 ans, le samedi après-midi de 14h à 18h. Les séances se déroulent dans les locaux situés au

CLUB de PORT-SUD, 1 Cours de l'Amirauté – 91650 BREUILLET

Pour l'enseignement théorique, et sur les différents sites de pêche de l'E.V.O pour la mise en pratique. Les parents déposent et récupèrent les enfants sur les lieux de rendez-vous fixés par l'encadrement.

Tous les pêcheurs doivent être en possession de leur carte de pêche.

Des vêtements adaptés aux conditions climatiques, de couleurs pas trop vives, et plutôt usagés sont recommandés.

Un ensemble de matériel de pêche est remis lors de la première séance, contre un chèque de caution, le tout étant restitué à la dernière séance de l'année.

Cet ensemble comprend :

- Un panier siège contenant une première dotation : une boîte de plombs, deux flotteurs, un dégorgeoir, une sonde, une pochette d'hameçons, une bobine de fil, une ligne montée, une bourriche et un support de canne.
- Une canne à pêche télescopique de 5 mètres pour la pêche au coup.
- Les appâts et certains leurres sont fournis.
- Un goûter est également prévu.

Le programme 2009/2010 est de 12 séances, où sont enseignées toutes les techniques de la pêche au coup et au lancer, dispensées par un moniteur de pêche diplômé. Les étapes de ces formations sont :

- Cycle d'initiation pour l'acquisition des connaissances suffisantes à pratiquer la pêche de façon autonome dans une situation simple.
- Cycle de perfectionnement où le pêcheur progresse dans la pratique d'au moins une technique pour se montrer efficace même dans une situation complexe.

L'année se termine par une évaluation des connaissances acquises. La réussite à ce contrôle se traduit par la délivrance d'un diplôme.



